COMPTE-RENDU - SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2026 - 18H30

Excusés : Nathalie Prulho pouvoir à Jean-Philippe Roy, Karine Ruault, Jérémy Millon pouvoir Guillaume Bonnevin, Maxime Dauvel pouvoir Philippe Charpentron.
Monsieur le Maire demande à ce que l'ordre des points à l'ordre du jour soit modifié.

Collecte ordures ménagères 2027

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que Grand Cognac a voté la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères au 1er janvier 2027, tous les 15 jours pour notre commune, en raison de la baisse du volume de déchets et un coût de traitement élevé. Nous sommes en accord sur le fond mais comme rien n'a été proposé pour accompagner cette mesure, Monsieur le Maire a voté contre, comme 7 autres conseillers communautaires + 2 abstentions. Le responsable du service déchets et une agent de ce service sont venus rencontrer le maire et les adjoints. Nos souhaits leur ont été présentés : une distribution de containers noirs et jaunes à tous les foyers non équipés, la mise en place d'un bac pour les biodéchets et la mise en place d'un bac collectif « de secours ». Cette entrevue n'ayant pas été suivie d'effet, Monsieur le Maire a rencontré les autres maires ayant voté contre ou s'étant abstenus et une réunion s'est tenue avec le vice-président aux déchets à Grand Cognac, le directeur général adjoint et le responsable du service. Nos demandes ont cette fois-ci été entendues. Un appel d'offres devrait être lancé par Grand Cognac pour des containers noirs et jaunes individuels à tarifs préférentiels ; un bac de biodéchets et un bac de secours seront installés aux services techniques. Il est envisagé d'installer une vidéosurveillance à ces emplacements.
Par ailleurs, nous avons payé 4027€ en 2025 de redevance spéciale, pour la collecte des ordures ménagères aux services techniques, à l'école et à la salle polyvalente. Pour réduire cette facture, le bac noir aux services techniques sera enlevé. A la salle polyvalente, les particuliers devront emmener leurs ordures ménagères et les associations déposeront une caution de 70€ dans l'optique d'effectuer le tri des déchets.

Convention composteurs collectifs

2 composteurs collectifs vont être installés, rue des écoles et place Volmunster. La mise en place devrait avoir lieu le 27 novembre.

Tarifs 2027

- Il est décidé d'augmenter les tarifs des **concessions au cimetière** du niveau de l'inflation en octobre 2026, soit 3,4%.
  Les tarifs seront donc les suivants :
  Dans l'ancien et le nouveau cimetière, pour les concessions trentenaires :

- 271€ pour 3,75 m2
- 542€ pour 6,25 m2

Les concessions cinquantenaires situées à l'intérieur des 2 cimetières :

- 455€ pour 3,75 m2
- 911€ pour 6,25 m2

Les concessions pour cavurnes (1m²)

- 135€ pour 30 ans
- 228€ pour 50 ans

Cavurnes

- 923€ pour 30 ans
- 1085€ pour 50 ans

- Le tarif de la **cantine** passera de 3,20€ à 3,30€ et la garderie de 1,17€ à 1,21€.

- Les **loyers** sont augmentés en fonction de l'indice de référence des loyers du 3e trimestre 2026, soit 1,57%.

- Les tarifs de la **salle polyvalente** sont augmentés ainsi :

HABITANTS DE LA COMMUNE EN WEEK-END :
- Salle 2 (150m²) : 300€ cuisine comprise
- Salle 1 (220 m²) : 366€ cuisine comprise
- Les 2 salles : 504€ cuisine comprise

HABITANTS DE LA COMMUNE POUR UN JOUR EN SEMAINE :
- Salle 2 : 240€ cuisine comprise
- Salle 1 : 300€ cuisine comprise
- Les 2 salles : 432€ cuisine comprise

HABITANTS HORS COMMUNE EN WEEK-END :
- Salle 2 : 696€ cuisine comprise
- Salle 1 : 1356€ cuisine comprise
- Les 2 salles : 2040€ cuisine comprise

HABITANTS HORS COMMUNE POUR UN JOUR EN SEMAINE :
- Salle 2 : 300€+50€ pour la cuisine
- Salle 1 : 360€+50€ pour la cuisine
- Les 2 salles : 636€+50€ pour la cuisine

Associations de Sigogne : 165€ par location
Caution : 4000€

- Les tarifs de l'électricité à la salle polyvalente (tarif bleu) vont augmenter de 47% en 2027, soit une augmentation d'environ 2700€. Il est décidé que le mur cloison sera laissé en permanence pour des économies de chauffage, les associations sportives occupant la grande partie.
- Les tarifs de l'électricité pour l'éclairage public vont également augmenter en 2027 ; il est décidé que **l'éclairage public s'allumera le matin à 6h30 au lieu de 6h et s'éteindra le soir à 21h au lieu de 22h.**

<u>Création poste accroissement temporaire d'activité</u>

La personne qui a fait l'entretien à l'école du 1er septembre au 16 octobre a donné satisfaction. Un nouveau contrat lui a été établi, du 2 novembre au 18 décembre. Elle effectuera également l'entretien du cabinet médical.

Contribution école autres communes

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les communes ne disposant pas d'école sur leur territoire doivent contribuer au fonctionnement de l'école. Le coût est fixé à 821,46 € par élève pour l'année scolaire 2025-2026. 14 enfants de la commune de Foussignac ont été accueillis pour l'année scolaire 2025-2026.

Plantation haies 2027

Dans le cadre du programme 1000 palisses, des arbres fruitiers seront plantés rue de l'ancienne gare, sur la parcelle récemment acquise, et la haie à la plateforme route de Mareuil sera prolongée.

Rapports CLECT

2 rapports ont été approuvés lors de la dernière réunion de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) : transfert de la piscine de Cognac et de la crèche de Châteaubernard. Le conseil municipal approuve ces rapports.

Questions diverses

- Travaux école

Nous avons obtenu près de 50% d'aides (DETR et Département) pour les travaux d'isolation et de confort d'usage. Il est prévu de rencontrer le maître d'œuvre pour finaliser le dossier et de signer un contrat avec le bureau de contrôle Socotec.
Les travaux sont prévus pendant les vacances de février et de Pâques.

- Lotissement les Brossettes

Vu la conjoncture actuelle, les travaux du lotissement sont reportés à 2027, après le vote du budget.

- Statues église

La restauration de 4 statues de l'église pourrait être financée via la Fondation du patrimoine et par des dons. La commune sera porteuse du dossier.

- Décision modificative

La décision modificative suivante doit être prise :
- ID 2313/82 travaux mairie (chenil) …… + 1 451,00
- ID 2313/157 travaux bâtiments divers ……. - 1 451,00

- Le SDEG a présenté un devis de 6000€ (1500€ de participation de la commune) pour l'ajout d'un lampadaire à l'abribus de la Jarrie. Le montant étant trop élevé, il ne sera pas donné suite.

Informations diverses

Isabelle Terminet fait part du compte-rendu du conseil d'école du 3 novembre et des travaux demandés.